

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2014

Numéro de version 9

Révision: 20.03.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** **ANTI ADHERENT SOUDURE**
- **Code du produit:** 1525
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Anti-adhérent soudure
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:** PLUHO
Espace Vinci - 24, 28 avenue Graham Bell - Immeuble Le Monet 10A
77600 BUSSY ST GEORGES
Tél : 01 60 17 02 80 - Fax : 01 60 17 02 81
Courriel : contact@aexalt.net
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** ORFILA (INRS) : 33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008**
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Attention! Récipient sous pression.
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:** Attention! Récipient sous pression.
- **Système de classification:** La classification correspond aux listes CEE actuelles.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n°1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger** H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410 Protéger du rayonnement solaire.
P412 Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Conseils de prudence**
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange de substances actives avec gaz propulseur.
- **Composants dangereux:** néant

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2014

Numéro de version 9

Révision: 20.03.2014

Nom du produit: ANTI ADHERENT SOUDURE

(suite de la page 1)

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Demander immédiatement conseil à un médecin.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon et bien rincer.
- **Après contact avec les yeux:** Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Le produit n'est pas inflammable.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Le feu ou une chaleur intense peut provoquer des montées de pression et un risque d'éclatement du boîtier.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** En cas d'incendie à proximité :
Porter un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement de protection intégrale.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
En cas de pénétration accidentelle dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **6.4 Référence à d'autres sections** Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2014

Numéro de version 9

Révision: 20.03.2014

Nom du produit: ANTI ADHERENT SOUDURE

(suite de la page 2)

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (p ar exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement. Stocker au frais, en ambiance tempérée, sous abri.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Le produit ne contient pas en quantité significative de substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur la réglementation en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. Retirer immédiatement les vêtements souillés. Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Port des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.) obligatoire pour toute personne sujette aux allergies.
- **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2014

Numéro de version 9

Révision: 20.03.2014

Nom du produit: **ANTI ADHERENT SOUDURE**

(suite de la page 3)

- **Matériau des gants** Caoutchouc nitrile
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants** Le délai de rupture de la matière constitutive du gant est à déterminer par le fabricant des gants et à respecter.
- **Protection des yeux:** Lunettes de protection
- **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme: Aérosol

Couleur: Jaune

Odeur: Inodore

· Changement d'état

Point d'ébullition: 100 °C

Point d'éclair: Néant.

· Température d'inflammation:

Température de décomposition: Non déterminé.

Densité à 25 °C: 1,008 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:

Entièrement miscible

· 9.2 Autres informations

Propriétés physiques et chimiques du produit actif sans gaz.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/ conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Ne pas exposer à une température >50 °C.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'éclatement.

· 10.4 Conditions à éviter

Température > 50 °C.

· 10.5 Matières incompatibles:

Matières à éviter : Acides fort. Oxydants

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

FR
(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2014

Numéro de version 9

Révision: 20.03.2014

Nom du produit: ANTI ADHERENT SOUDURE

(suite de la page 4)

SECTION 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau:

Pas d'effet d'irritation.

· des yeux:

Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation:

Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

· 12.6 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Remettre à un récupérateur agréé.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation:

Remettre à un récupérateur agréé.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· 14.1 No ONU

· ADR, IMDG, IATA

UN1950

· 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

· ADR

UN1950 AÉROSOLS

· IMDG

AÉROSOLS

· IATA

AÉROSOLS, non-flammable

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.03.2014

Numéro de version 9

Révision: 20.03.2014

Nom du produit: ANTI ADHERENT SOUDURE

(suite de la page 5)

<ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport 	
<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Classe 	2 5A Gaz.
<ul style="list-style-type: none"> · IMDG, IATA · Class 	2.2
<ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: 	
<ul style="list-style-type: none"> · Marine Pollutant: 	non Non
<ul style="list-style-type: none"> · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur 	
<ul style="list-style-type: none"> · No EMS: 	Attention: Gaz. F-D,S-U
<ul style="list-style-type: none"> · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC 	
Non applicable.	
<ul style="list-style-type: none"> · Indications complémentaires de transport: 	
<ul style="list-style-type: none"> · ADR · Quantités limitées (LQ) 	1L
<ul style="list-style-type: none"> · "Règlement type" de l'ONU: 	UN1950, AÉROSOLS, 2

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. La date limite d'utilisation du produit est de 24 mois à compter de sa date de fabrication.

- **Phrases P / EUH**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
Protéger du rayonnement solaire.
Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C /122 °F.
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR